SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Direction
du Service Commercial

BUREAU 61-33

Section 14

Bruxelles, le 12 janvier 1957.

AVIS N° 1 C.

Code 626.

MARCHANDISES.

I. — ENGAGEMENTS AU TARIF SPECIAL 1200.

Les firmes désignées ci-après ont renouvelé leur souscription à l'engagement prévu au § 1 des Dispositions spéciales du tarif spécial 1200 pour l'année 1957.

En conséquence, les envois par 20 t au moins de toutes les marchandises reprises à ce tarif effectués à destination des dits établissements et pour lesquels l'application du tarif aura explicitement été revendiquée en lettre de voiture seront à taxer aux prix figurant sous B du tableau I de la rubrique « Prix de transport » du dit tarif.

— S. A. d'Applications de Chimie Industrielle (SADACI) — gare de Langerbrugge.

— S. A. Aciéries et Minières de la Sambre — gare de Monceau (Usines).

— S. A. Forges de la Providence — gare de Marchienne-au-Pont.

— S. A. des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Thy-le-Château et Marcinelle — gare de Marcinelle.

— S. A. Usines Gustave Boël — gare de La Louvière G.I.

— S. A. Forges de Clabecq — gare de Clabecq.

— S. A. Cockerill-Ougrée, Division Athus — gare d'Athus.

— S. A. Métallurgique d'Espérance-Longdoz — gare de Seraing.

(B) — 41996.1.57 (1275).

— Société Métallurgique Hainaut-Sambre S. A., à Couillet — gares de Couillet-Montignies, Charleroi-Sud (Quai), Châtelineau-Châtelet.

— Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange — St-Ingbert — Rumelange (HADIR), gare de Differdange.

— S. A. Aciéries Réunies de Burbach — Eich — Dudelange (ARBED) — gares de Esch/Alzette, Belval-Usines, Dudelange-Usines et Esch (Galgenberg).

— S. A. Minière et Métallurgique de Rodange — gare de Rodange.

*
**

II. — ENGAGEMENTS AU TARIF SPECIAL 1900.

Les firmes désignées ci-après ont souscrit l'engagement prévu au § 1 des Dispositions spéciales du tarif spécial 1900 pour l'année 1957.

En conséquence, les envois par 20 t au moins de toutes les marchandises reprises à ce tarif effectués au départ des dits établissements pour l'exportation maritime et pour lesquels l'application du tarif aura explicitement été revendiquée en lettre de voiture, seront taxés aux prix prévus pour les usines fidèles au T.S. 1900.

— S. A. Forges de Clabecq — gare de Clabecq.

— S. A. Forges de la Providence — gare de Marchienne-au-Pont..

— S. A. Usines Gustave Boël — gare de La Louvière.

— S. A. Cockerill-Ougrée, Divisions de Seraing, Tilleur, Athus et Grivegnée — gares de Seraing, Tilleur, Athus et Angleur.

— S. A. Les Aciéries et Minières de la Sambre — gares : Division de Monceau — Monceau (Usines) ; Division de Moncheret — Bouffioulx.

— S. A. des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Thy-le-Château et Marcinelle, à Marcinelle — gare de Marcinelle E.R.

— S. A. Usines Métallurgiques de St-Eloi, André Piret et Co, à Thy-le-Château — gare de Thy-le-Château.

— S. A. Minière et Métallurgique de Musson et Halanzy, à Musson — gare de Musson.

— S. A. Usines Emile Henricot, à Court-St-Etienne — gare de Court-St-Etienne.

— Société Métallurgique Hainaut-Sambre, S. A. à Couillet — gares de Charleroi-Sud (Quai), Couillet-Montignies, Hauchies et Châtelineau-Châtelet.

— S. A. de la Fabrique de Fer de Charleroi — gare de Marcinelle E.R.

— S. A. des Laminoirs de Longtain — gare de La Croyère.

— S. A. Usines Gilson — gare de La Croyère.

— S. A. des Usines Gilson, Division « Baume » — gare de Haine-St-Pierre.

— S. A. Ateliers de Construction et de Galvanisation Saubleins — gare de Jumet-Brûlotte.

— S. A. Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange — St-Ingbert — Rumelange (HADIR) — gare de Differdange.

— S. A. COLUMETA [S. A. Aciéries Réunies de Burbach — Eich — Dudelange (ARBED)] — gare de Esch/Alzette, Belval-Usines, Dudelange-Usines et Dommeldange.

— S. A. Minière et Métallurgique de Rodange — gare de Rodange.

— Forges et Aciéries d'Hagondange — U.C.P.M.I. (S. A.) — gares de Hagondange et Maizières-les-Metz (Moselle).

— S. A. de Wendel et Cie à Hayange (Moselle) — gares de Hayange, Thionville-Ebange et Moyeuvre-Grande et Messempré par Carignan transit.

— S. A. de Wendel et Cie à Hayange (Moselle), Division SOLLAC — gare de Thionville-Ebange.

— Société Métallurgique de Knutange, S. A. à Knutange Nilvange (Moselle) — gare de Algrange (Moselle).

— Société des Hauts Fourneaux de la Chiers, S. A. à Longwy-Bas — gare de Longwy (M. et M.).

— Union Sidérurgique Lorraine « Sidelor », S. A. à Metz (Moselle) :

Usines de Micheville — gares de Villerupt — Micheville ou Audun-le-Tiche-Villerupt;

Usine d'Homécourt — gare d'Homécourt;

Usine de Rombas — gare de Gandrange — Amnéville et gare de Rombas-Clouange;

Usine de Sollac — gare de Thionville-Ebange;

Usine d'Hautmont — gare d'Hautmont.

— S. A. Aciéries et Forges de Firminy — Usines de St-Chély-d'Apcher — gare de St-Chély-d'Apcher.

— Société Lorraine-Escaut S. A. — Usine de et à Thionville — gares de Florange et Thionville (Moselle).

— Société Lorraine-Escaut S. A. — Usine de Longwy — gares de Longwy et Mont-St-Martin.

— S. A. des Laminoirs, Hauts Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence à Réhon (Meurthe-et-Moselle) — gare de Réhon.

— Société Lorraine-Escaut — Usine de Laval-Dieu, à Laval-Dieu par Monthermé — gare de Monthermé.

— S. A. de Construction et de Galvanisation de Denain-Lourches, à Denain (Nord) — gares de Creil (Oise), Denain-Forges via Lourches (Nord), Marly-lez-Valenciennes (Nord).

— Société des Aciéries et Tréfileries de Neuves-Maisons, Chatillon, S. A. à Paris — Usines de Neuves-Maisons — gare de Pont-St-Vincent (Meurthe-et-Moselle).

— Société Lorraine-Escaut S. A. — Usine de Maubeuge, à Maubeuge — gare de Sous-le-Bois.

— Société Lorraine-Escaut S. A. — Usine de Sedan — gare de Sedan.

— Société des Hauts Fourneaux et Forges d'Allevard, à Allevard (Isère) — gare de Le Cheylas-La Buissière.

— S. A. des Forges de La Providence à Hautmont (Nord) — gare de Hautmont.

— Société Métallurgique de Champagne, S. A. à Saint-Dizier (Haute-Marne) — gare de Ancerville-Gué (Meuse).

— Société des Hauts Fourneaux de la Chiers S. A. — Forges de Vireux-Molhain (Ardennes) — gare Vireux-Viroin.

— S. A. « Usinor » à Valenciennes :

Usine de Valenciennes — gares de Trith-St-Léger et Le Poirier;

Usine d'Anzin — gare de La Bleuse-Borne-Garage;

Usine de Louvroil — gare de Sous-le-Bois;

Usine de Hautmont — gare de Hautmont;

Usine de Montataire — gare de Creil;

Usine de Denain — gares de Lourches et Denain-Forges.

— Société des Forges de Clairvaux, S. A. à Paris — gare de Clairvaux (Aube).

— Société des Aciéries de Pompey, S. A. à Paris — gares de Pompey, Dieulouard et Lorette.

— Fabrique de Fer de Maubeuge, S. A. à Louvroil — gares de Sous-le-Bois, Maubeuge, Quévy et Erquelinnes.

— Aciéries et Forges de Firminy S. A. — Usine des Dunes à Malo-les-Bains — gare de Leffrinckoucke.

— Société des Hauts Fourneaux de la Chiers, S. A., Forges de Blagny-Carignan à Blagny — gare de Blagny (Est).

— Société Métallurgique de l'Escaut à Trith-St-Léger :

Usine Flize — gare de Nouvion-sur-Meuse;

Usine Trith-St-Léger — gare de Trith-St-Léger;

Usine Puy-Guillaume — gare de Puy-Guillaume.

— Neunkircher Eisenwerk, à Neunkirchen — gares de Neunkirchen (Saar), Hombourg (Saar) et Saarbrücken-Malstatt.

— Aciéries Réunies de Burbach — Eich — Dudelange (ARBED) — Division de Burbach — gares de Saarbrücken-Malstatt (Burbacherhütte) — Saarbrücken-Burbach (Burbacherhütte) et Hostenbach.

— S. A. des Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange, St-Ingbert, Rumelange (HADIR) — Division de St-Ingbert — gare de St-Ingbert (Sarre).

— S. A. des Forges et Aciéries de Dilling, à Dillingen (Saar) — gare Dillingen (Sarre) et Thionville-Ebange (SOLLAC).

— Société des Usines Saint-Jacques, S. A. à Paris — gare de Montluçon-Eau (Allier).

— Société Commentryenne des Aciers fins Vanadium-Alloys, S. A. à Paris — Gare de Commentry (Allier).

— Société des Aciéries de Pompey, S. A. à Paris — Usine de Angers-Maître-Ecole (Ets Bessonneau) — gare de Angers-Maître-Ecole.

— Röchling'sche Eisen- und Stahlwerke, à Völklingen (Saar) — gare de Völklingen.

Le Directeur du Service Commercial,

VAN CAUWENBERGE.